



SOPRAGGLO
NOUVION

1 RUE MOULIN LAMIRE
80860 NOUVION
06 07 86 24 58

Bon No : 003300689		1ere Gachée : 09:14 (1) Quantité : 4.30 m3		Date : 27/03/2026 BPE2603252085		Zone : ZONE 06	
Client : FERLIN FERLIN		Chantier : FIEFFES MC FIEFFES MONTRELET 13 RUE DE BERNEUIL FIEFFES MONTRELET		Réf. commande(2) :		Véhicule : EC-175-KG SOP10 Chauffeur : VALENTIN BRA VALENTIN BRA Transport :	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
10:15				ATTENTE 00:00		Quantite Origine : 4.30 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 4.30 m3	
Code Formule CEMC20		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)	
						Classe chlorure	
						Consistance(7)	
						Dmax 4	
Ciment(type et classe) CEMII/A -LL 42.5R CE CP2NF		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5) 320		Résistance caractéristique(4) C20-F4	
Appellation commerciale : CEMFLOOR C20 F4 sans pellicule		Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 3°C			
Propriétés spécifiées :							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
				ADCEM sac rouge 22.5 kg 1		Nom:	
				CHRYSO @Optima 1369 0.52 %		Signature du client:	
				CEMEXA STABICEM 0.86 %			
				Chryso@Screed CLAW 2.0 0.17 %			
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:				Signature:			

CONSEILS DE SECURITE:
Xi:irritant
en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures



- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
 (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
 (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
 (4) contrôle de la résistance sur cubes.
 (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
 (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
 (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
 (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
 (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non